

Adresse

Rue de Caraman 13 - 7300 BOUSSU

☎ 065/76 61 40

☎ 0477 80 11 49

📠 065/76 61 46

✉ secps@itcb.be

Direction

Pierre COQUELET

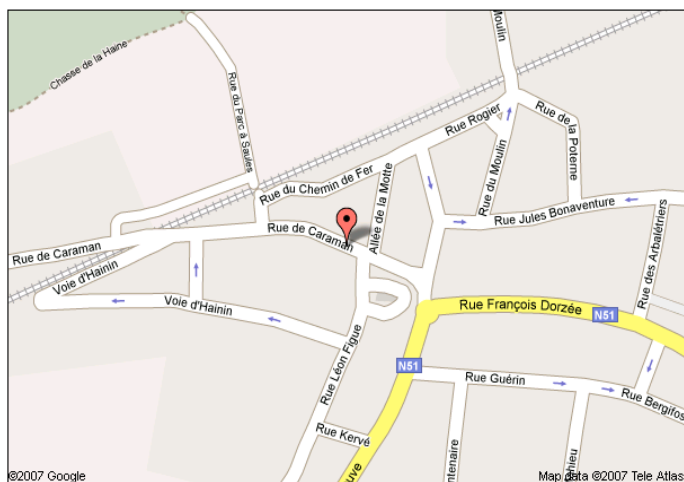
Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions :

À partir du 26 août

Plan d'accès



Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale

TECHNICIEN
EN BUREAUTIQUE



TECHNICIEN EN BUREAUTIQUE

Le technicien en bureautique intervient sur des ensembles liés à la micro-informatique et aux réseaux d'ordinateurs, essentiellement au niveau logiciel : installation/désinstallation, entretien et utilisation des systèmes informatiques.

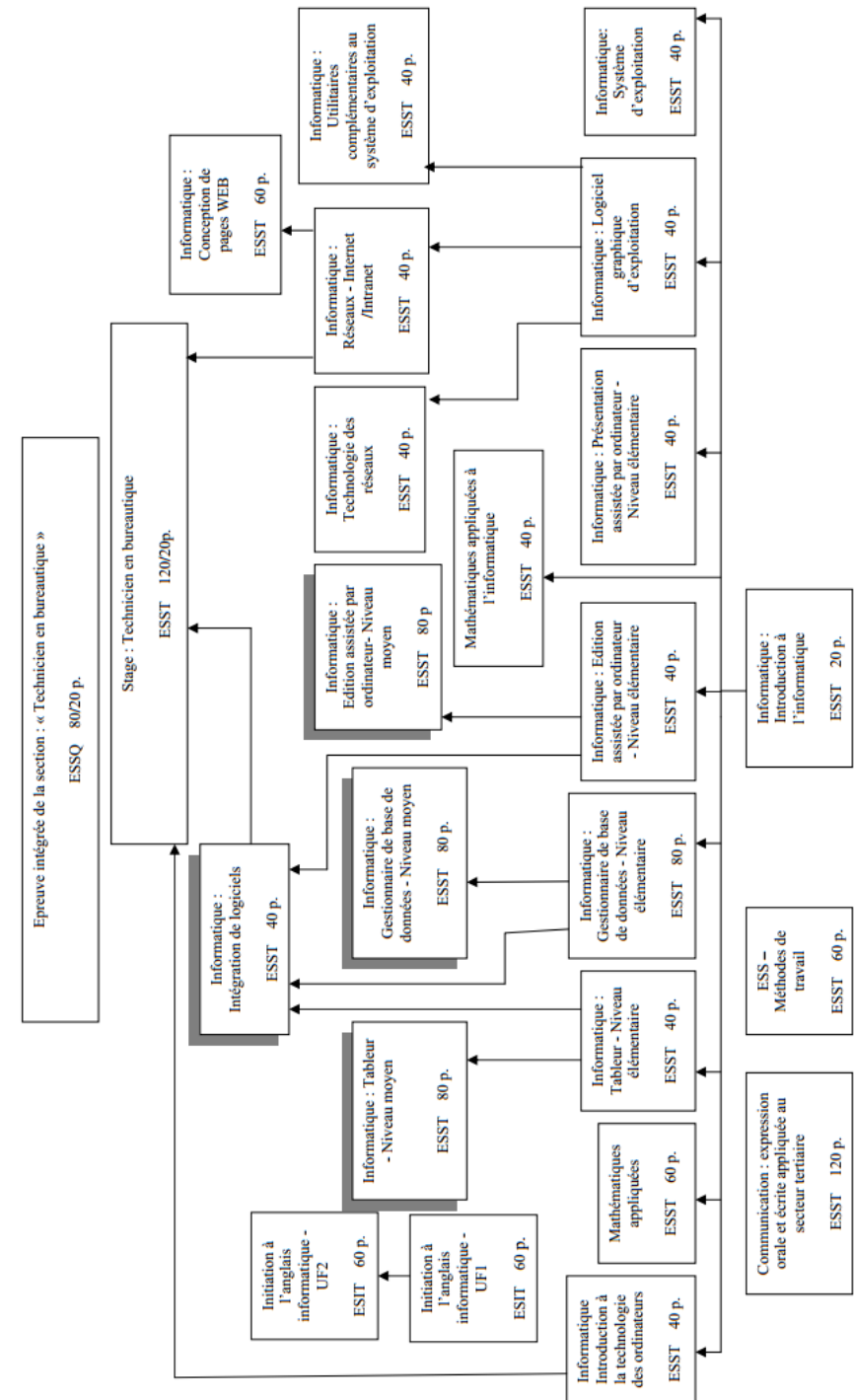
- Il assure les différentes fonctions suivantes :
- mise à jour, diagnostic et résolution de dysfonctionnements « logiciels »,
- conseil, formation et assistance « logiciels »,
- support aux utilisateurs (helpdesk).

Il sera aussi une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère technique.

Le technicien en bureautique veillera à respecter les règles de déontologie professionnelle (respect du secret professionnel, de la confidentialité, ...).

Unités de formations organisées en 2015-2016

1. Mathématiques appliquées à l'informatique
2. Technologie des réseaux
3. Conception de page web
4. Stage
5. Epreuve intégrée



Titre(s) obtenu(s)

Chaque unité de formation donne lieu à une attestation de réussite.

Lorsque l'ensemble des unités de formation, le stage et l'épreuve intégrée sont réussis, vous obtenez le certificat de niveau secondaire supérieur en « Technicien en bureautique ».

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente. ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut
- ✓ Autres démarches :

Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription.

1. Mathématiques appliquées à l'informatique

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de :

- d'exprimer un nombre décimal en notation scientifique et vice-versa;
- de passer d'un système de numérisation à l'autre;
- d'effectuer une addition dans les systèmes binaire et hexa-décimal ;
- de résoudre un problème à l'aide de l'algèbre de Boole;
- de représenter sous forme de tableau, schéma et graphique des informations contenues dans un texte.

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite

« Informatique : introduction à l'informatique » ou passer un test d'admission.

Fréquence des cours

Lundi et mercredi du 14/09/2015 au 19/10/2015 de 8h30 à 11h50

2. Technologie des réseaux

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de :

- d'établir une marche à suivre répondant aux exigences de la tâche;
- de démarrer et de clôturer une session sur une station de travail;
- de vérifier le fonctionnement de la pile de protocole TCP/IP;
- de partager des ressources;
- d'ajouter, de modifier ou de supprimer des privilèges aux utilisateurs et aux groupes d'utilisateurs;
- de justifier les procédures choisies.

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite

« Informatique : logiciel graphique d'exploitation » ou passer un test d'admission.

3. Conception de page Web

A la fin de cette unité de formation, vous maîtriserez les compétences suivantes de l'écrit et de l'oral :

- de créer la page d'accueil et les pages secondaires d'un site Web en respectant les règles ergonomiques de base et les principes de structuration et en veillant à l'orthographe ;
- d'assurer le suivi des liens et leur mise à jour;
- de diffuser sa production sur un support adéquat.

Conditions d'admission

Avoir réussi l'unité de formation: « informatique: réseaux – internet/intranet » ou passer un test d'admission

Fréquence des cours

Mardi du 15/09/2015 au 13/10/2015 de 8h30 à 11h50 et de 13h à 16h20

4. Stage

A la fin de cette unité de formation, vous serez capable de :

- de respecter les termes de la convention de stage ;
- de participer aux différentes tâches du technicien en bureautique en développant son autonomie et ses capacités d'auto-évaluation;
- de rédiger un rapport de stage décrivant le contexte professionnel au sein de l'entreprise, les différentes tâches exécutées et les problèmes professionnels rencontrés pendant le stage;
- De tenir et de compléter un carnet de stage ou un journal de bord;
- De présenter oralement son rapport de stage.

Conditions d'admission

Avoir obtenu l'attestation de réussite

« informatique: intégration des logiciels », « informatique: introduction à la technologie des ordinateurs » et « informatique: réseaux internet-intranet ».

5. Epreuve intégrée

A la fin de cette unité de formation l'étudiant sera capable de:

- de réaliser, à partir des logiciels de bureautique, dans son intégralité ou partiellement l'automatisation des tâches choisies;
- de présenter son projet conformément aux critères préalablement définis quant au contenu, au style et à l'orthographe et en respectant le délai imposé;
- de le défendre oralement devant le Conseil des études.

Conditions d'admission

Sans objet

Fréquence des cours

En juin date à déterminer.